



**Vers un Contrat Régional
3ème génération (2010-2014)**

Lors du Comité Syndical du Pays du 22 janvier, ont été adoptées « les orientations partagées pour l'action » qui constituent le socle du futur programme d'action du Contrat Régional de Pays 3ème génération. Nous rappelons ici les deux étapes pour son élaboration.

1ère étape : Les Orientations partagées pour l'action.

Le Pays définit ses orientations et la Région définit sa perception des enjeux du territoire. Les Orientations partagées pour l'action constituent le socle et l'armature du futur Contrat.

2ème étape : Le programme d'actions.

C'est le contrat que nous signerons avec la Région Centre. Le programme doit traduire la rencontre de la volonté régionale et des priorités locales. Il doit comprendre 2 volets avec, en tout, douze priorités.

- 1er bloc de priorités (35% minimum des crédits affectés, toutes les thématiques devant être traitées) :

- Formation / développement et innovation économique
- Services à la population
- Habitat / Rénovation urbaine
- Performance énergétique
- Qualité des paysages
- Mobilité
- Biodiversité / Eau



- 2ème bloc de priorités :

- Économie touristique
- Développement de l'accès à la culture
- Aménagements urbains / Cadre de vie
- Activités sportives et de loisirs
- Agriculture



Le montant global de ce contrat pourrait être de l'ordre de 6 500 000 € de subventions.

L'élaboration du programme d'actions se poursuit; nous l'évoquerons plus précisément, tout comme le cadre réglementaire, dans une prochaine édition.

Le quizz du Pays

Connaissez-vous bien le Syndicat de Pays ? Pour le savoir, participez à notre « Quizz du Pays » et gagnez un superbe cadeau !

- QUESTION N°1 : En quelle année le Syndicat de Pays a-t-il été créé ?
- QUESTION N°2 : Combien de Présidents se sont succédés depuis la création du Pays ?
- QUESTION N°3 : Combien de Communes étaient adhérentes au Pays à sa création ?
- QUESTION N°4 : Combien de Communes sont adhérentes au Pays aujourd'hui ?
- QUESTION N°5 : En 2009, combien de Communautés de Communes étaient adhérentes au Syndicat de Pays ?
- QUESTION N°6 : Quelle est la Commune située le plus au sud du Syndicat de Pays ?
- QUESTION N°7 : Combien de « Contrats régionaux de Pays » ont été signés avec la Région Centre ?
- QUESTION N°8 : Où est situé le siège social de la CLE du SAGE « Nappe de Beauce » ?
- QUESTION N°9 : Comment se nomme le Contrat signé avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie en 2007 ?
- QUESTION N°10 : De quelle église s'agit-il ?

réponse a : Courcy-aux-Loges
réponse b : Bellegarde
réponse c : Puiseaux



Règlement : retournez votre réponse sur papier libre par courrier au Syndicat de Pays, 16 avenue de la République - 45300 PITHIVIERS avant le 31 mars 2010 (cachet de la poste faisant foi). En cas d'égalité, le gagnant sera tiré au sort. Résultat dans notre prochaine édition et sur le www.pays-du-pithiverais.fr.

Cette « Lettre d'information » est aussi et surtout la vôtre. Nous sommes à votre écoute pour diffuser vos actualités.

Syndicat de Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais
16 avenue de la République - 45300 PITHIVIERS
Tél. : 02 38 30 64 02 - Fax : 02 38 30 72 87
pays-beauce-gatinais-en-pithiverais@wanadoo.fr
www.pays-du-pithiverais.fr

Directeur de la publication: La Présidente du Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais. Contact: David VOYER. Conception et réalisation et crédits photos: Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais. Janvier 2010
Le Syndicat de Pays reçoit le soutien du Conseil Régional du Centre et du Conseil Général du Loiret dans le cadre des Contrats Régionaux de Pays.



lettre n°2
janvier 2010

Sommaire

- Page 1**
-Meilleurs vœux!
-Un site internet nouvelle formule
-La Route du Blé en Beauce
- Page 2**
-La Route du Blé en Beauce (suite)
-Le SCoT : où en est-on ?
- Page 3**
-ORAC : après les études, les actions!
-Bilan du Contrat Global Essonne amont avec l'AESN
- Page 4**
-Vers un Contrat Régional 3ème génération (2010-2014)
-Le Quizz du Pays

Edito

Meilleurs vœux

L'année 2010 qui vient de commencer devrait voir l'aboutissement des différents projets lancés, pour certains, depuis de longs mois. Je veux parler ici du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Nappe de Beauce, de l'Opération de Restructuration et l'Artisanat et du Commerce (ORAC) et bien sûr du Contrat Régional de Pays 3ème génération.

Pour chacun de ces programmes, les élus siégeant dans les commissions correspondantes ont beaucoup travaillé et je les en remercie. Cette participation au plus proche du terrain devrait aboutir à des réalisations bien adaptées au territoire.

Que cette année nouvelle soit favorable à tous ! Qu'elle donne aux collectivités tous les atouts pour poursuivre notre but commun : faire de notre Nord-Loiret un Pays attractif où il fait bon travailler et vivre.

La Présidente

Un site Internet nouvelle formule

Découvrez la nouvelle version du site Internet du Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais



Plus d'images ...
Plus de lisibilité ...

Des fonctionnalités supplémentaires ...
Un moteur de recherche spécifique au thème du développement durable ...

Une rubrique « annonces » (Loisirs Culture Tourisme) pour vos besoins en matériel ou en structures partenaires ...

Une rubrique « emploi » (Le développement territorial) pour déposer ou consulter les offres d'emploi ...

Très prochainement, une photothèque thématique ...

Et toujours, les actualités ...
Les programmes et appels à projets ...
Les acteurs de culture ...
Les documents à télécharger (compte rendus, rapports, lettres d'informations, cartes, graphiques ...)



La Route du Blé en Beauce



Grâce à la mobilisation de tous: agriculteurs, acteurs associatifs, élus, particuliers ... les manifestations des « Week-ends de La Route du Blé en Beauce » 2009 ont rencontré, cette année encore, un grand succès.

Le public a pu prendre part à des animations très diverses, toujours de qualité, tels que les concerts de la Voix d'Orphée au Musée des Transports de Pithiviers ou au Château du Hallier à Nibelle, la désormais traditionnelle exposition au Centre «Les Temps d'Art» à Montbarrois, les visites contées à Yèvre-le-Châtel, la Fête des moissons de Manchecourt ...



(lire la suite en page 2)

La soirée de restitution, organisée le 15 octobre à Tivernon à la ferme d'Abbonville nous a permis de remercier et féliciter toutes celles et ceux qui ont participé à « la Route du Blé en Beauce » en 2009.



La visite privilégiée de la ferme commentée par M. Desforges a mis en avant la qualité de notre patrimoine rural.



Lors de cette rencontre, nous avons pu découvrir, en avant première, le formidable duo Anima Vocis formé par Chloé Waysfeld et Thierry Bretonnet.



Souhaitons leur une belle réussite et de nombreux engagements au sein du programme des animations 2010, dont nous reparlerons très prochainement.

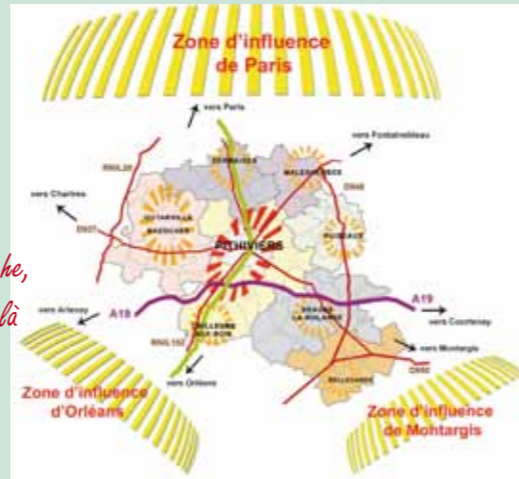
Le SCoT : où en est-on ?

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) a pour objet de penser le territoire dans sa globalité, d'organiser et de maîtriser son développement, d'anticiper les besoins de sa population tout en affirmant son identité.

Les Etapes du SCoT

- 1 Définition du périmètre du SCoT (Publication du périmètre par arrêté préfectoral du 11 octobre 2005).
- 2 Réalisation du diagnostic de territoire et de l'état initial de l'environnement.
- 3 **Elaboration du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) et mise en place de la concertation avec les acteurs locaux.**
- 4 Réalisation du DOG (Document d'Orientations Générales)
- 5 Consultation des personnes publiques concernées, enquête publique.
- 6 Entrée en vigueur après transmission à M. le Préfet.
- 7 Modification, révision possible (liée à tout changement important pouvant intervenir sur le territoire au cours ou au terme de 10 années d'application).

dans notre démarche, nous en sommes là



Faisant suite au PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) le DOG (Document d'Orientations Générales) doit définir, concrètement, les orientations générales de l'organisation de l'espace et les objectifs de réalisation sur la base des orientations politiques du PADD. Retrouvez toutes les documents d'étape, les dates des réunions publiques sur le site du Pays dans la rubrique « développement territorial ». Pour plus d'informations et pour expliquer les enjeux du SCoT, le Pays met à votre disposition : les lettres du SCoT, 6 panneaux didactiques, un dossier synthétique...



Avec le SCoT, se construit l'avenir du Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais !

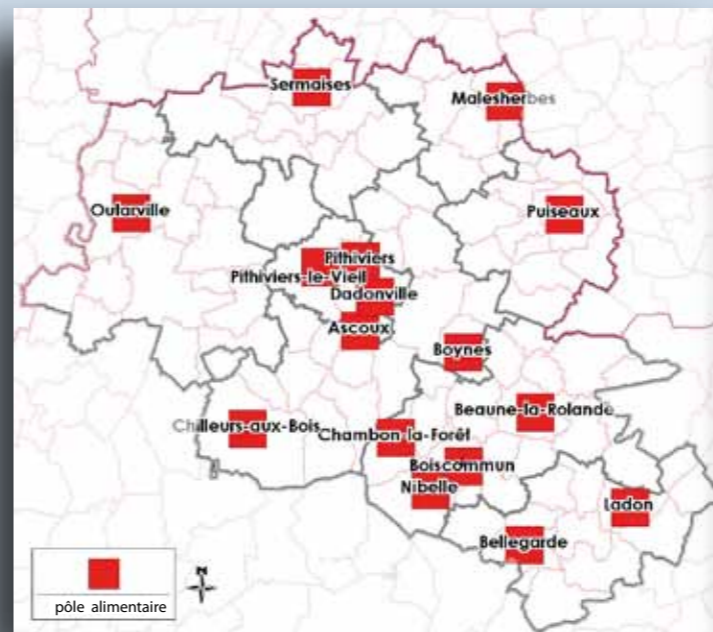
ORAC : après les études, les actions !

Le bureau d'études « Cibles et stratégies » vient de terminer l'étude préalable à l'ORAC; Le rapport final a été présenté lors du Comité de Pilotage du 14 décembre 2009.

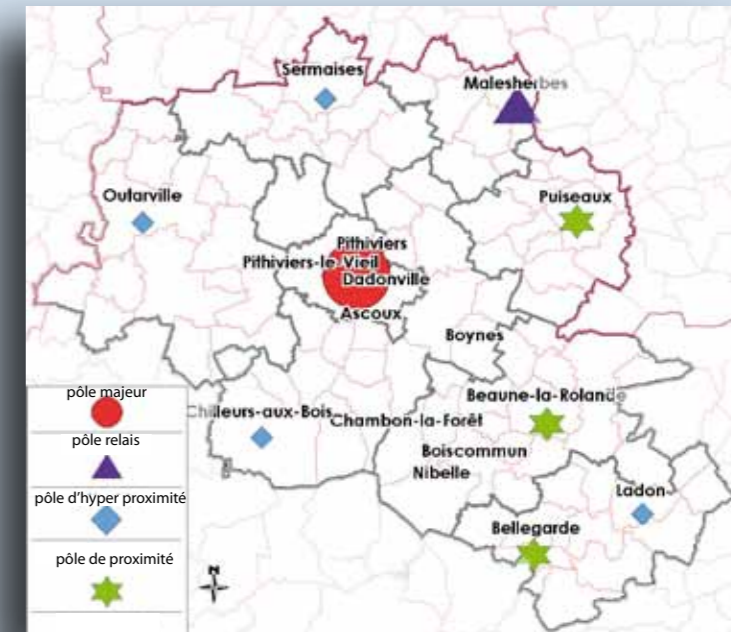
Voici, dans les grandes lignes, les priorités qui se sont dégagées en faveur du commerce et de l'artisanat :

- le renforcement des 15 pôles d'équilibre autour de Pithiviers (cf. carte ci-dessous)
- la modernisation et la transmission dans l'alimentaire
- le soutien des entreprises artisanales en favorisant leurs implantations dans les zones d'activités et en les aidant à développer leur outil de production.

Les pôles d'équilibre alimentaires



Les pôles d'équilibre non alimentaires



Un dossier complet est consacré aux résultats de l'étude dans la rubrique « développement territorial » du site Internet.

Votre contact :

Florence BOUVARD-VERSLIPE, par téléphone au 02 38 30 64 02, par fax au 02 38 30 72 87 et par e-mail : orac.pbgp@orange.fr.

Bilan du Contrat Global Essonne amont avec l'Agence de l'eau Seine Normandie

Le 8 décembre dernier, le Comité de Pilotage du Contrat Global se réunissait pour faire un bilan des actions menées et présenter les actions et les orientations envisagées pour l'année 2010.

Tous volets confondus, au 31 décembre 2009, 17 millions d'euros de travaux sont lancés sur les 37 millions prévus au contrat, soit un taux de 46% (cf. tableau ci-contre).

Vos contacts :

Emmanuel CAMPLO et Nathalie FRANCOIS (volet agricole), par téléphone au 02 38 30 64 02, par fax au 02 38 30 72 87 et par e-mail : eau.pbgp@wanadoo.fr.

